



Procès Verbal

du Conseil Municipal du 06 mars 2024 en mairie

Le 06 mars 2024, sous la présidence de Monsieur CHERBLANC Jean-Bernard, Maire, le conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni.

Étaient Présents : Monsieur Jean-Bernard CHERBLANC, Madame Maria CHEMARIN, Monsieur Jean-Luc BASTION, Madame Magali ER RAFIQI, Monsieur Christophe BURLET, Madame LEFLON Dominique, Madame Carine LOMBARDO, Monsieur Sébastien MICHEL, Monsieur François EUGENE, Monsieur Daniel BADOIL, Monsieur Thierry VATTLET, Madame Sandrine CHENAILLES, Madame Virginie RAVICHON, Monsieur Renaud JASNOWSKI, Madame Céline MABON

QUORUM : la majorité sera à 8 membres présents

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 07/02/2024
- Délibération : Approbation de la modification avec enquête publique n°3 du Plan Local d'Urbanisme concernant la mise à jour des changements de destination identifiés dans les zones A et N et les modifications du règlement des zones A et N portant sur l'évolution des habitations existantes et sur la maîtrise des dispositifs d'énergie renouvelable dans les zones A et N
- Délibération : Approbation de la modification avec enquête publique n°4 du Plan Local d'Urbanisme concernant l'ouverture et l'encadrement du développement de la zone à urbaniser du secteur de la Croix-Rousse
- Délibération : Approbation de la convention relative à l'aménagement et à l'entretien d'un panneau d'information de la grande traversée du Rhône et du grand tour des Monts du Lyonnais VTT sur le territoire de la commune de Courzieu
- Délibération : Autorisation de signature pour le remboursement d'une intervention d'intérêt public auprès d'un usager
- Délibération : Fixation du prix de vente de l'Atlas de la Biodiversité
- Rapport des commissions
- Questions diverses



Le compte rendu de la réunion du 07/02/2024 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

DELIBERATIONS

→ APPROBATION DE LA MODIFICATION AVEC ENQUÊTE PUBLIQUE N°3 DU PLAN LOCAL D'URBANISME CONCERNANT LA MISE À JOUR DES CHANGEMENTS DE DESTINATION IDENTIFIÉS DANS LES ZONES A ET N ET LES MODIFICATIONS DU RÈGLEMENT DES ZONES A ET N PORTANT SUR L'ÉVOLUTION DES HABITATIONS

EXISTANTES ET SUR LA MAÎTRISE DES DISPOSITIFS D'ÉNERGIE RENOUELABLE DANS LES ZONES A ET N

Monsieur le maire rappelle les modifications qui ont fait l'objet de la modification avec enquête publique n° 3 du Plan Local d'Urbanisme :

- Mise à jour des changements de destination identifiés en zone A et N
- Modifications du règlement des zones A et N portant sur l'évolution des habitations existantes et sur la maîtrise des dispositifs d'énergie renouvelable dans les zones A et N.

Les avis émis par les personnes publiques associées, les observations du public et les conclusions du commissaire enquêteur sont présentées. La commune estime que toutes les informations fournies dans le rapport de présentation semblent suffisamment précises.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'approuver la modification n°3 du PLU.
Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

→ APPROBATION DE LA MODIFICATION AVEC ENQUÊTE PUBLIQUE N°4 DU PLAN LOCAL D'URBANISME CONCERNANT L'OUVERTURE ET L'ENCADREMENT DU DÉVELOPPEMENT DE LA ZONE À URBANISER DANS LE SECTEUR DE LA CROIX-ROUSSE

Monsieur le Maire rappelle les modifications qui ont fait l'objet de la modification avec enquête publique n°4 du Plan Local d'Urbanisme :

- Ouverture et encadrement du développement de la zone à urbaniser n°4 du PLU.

Suite aux différents avis émis, il conviendra d'ajouter la mention « personnes âgées » dans le libellé « logements sociaux » et de les prioriser dans le rapport de présentation. Ainsi la commune estime que toutes les informations semblent suffisamment précises.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'approuver la modification n°4 du PLU
Le Conseil Municipal approuve avec 14 voix POUR, 0 CONTRE et 1 ABSTENTION

→ APPROBATION DE LA CONVENTION RELATIVE À L'AMÉNAGEMENT ET À L'ENTRETIEN D'UN PANNEAU D'INFORMATION DE LA GRANDE TRAVERSÉE DU RHÔNE ET DU GRAND TOUR DES MONTS DU LYONNAIS VTT SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE DE COURZIEU

Monsieur le Maire rappelle que dans le cadre de sa politique des Sports de nature le Département du Rhône favorise les randonnées de VTT par des parcours en itinérance.

Pour baliser le parcours, le département du Rhône souhaite installer via une convention un totem informatif non loin du château de Saint-Bonnet, du côté du territoire de la commune de Courzieu.

Il expose l'objet de la convention, les travaux en maîtrise d'ouvrage, d'œuvre, l'occupation du domaine public, le financement, l'entretien et la maintenance, et les responsabilités.

Celle-ci est conclue pour une durée de cinq ans,

puis renouvelable par tacite reconduction par période d'un an

Le Maire expose les conditions de résiliation ainsi que les annexes.

Le Conseil Municipal approuve et autorise Mr le Maire à signer cette convention.

→ AUTORISATION DE SIGNATURE POUR LE REMBOURSEMENT D'UNE INTERVENTION D'INTÉRÊT PUBLIC AUPRÈS D'UN USAGER

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y a lieu de rembourser un particulier pour une dépense qu'il a dû réaliser auprès d'une société pour une intervention d'intérêt public et d'un montant de 108 €.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

→ FIXATION DU PRIX DE VENTE DE L'ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'un atlas de la biodiversité a été réalisé à l'initiative de la commune de COURZIEU. Celui-ci a été édité en plusieurs exemplaires à la demande d'habitants désireux d'en acquérir.

Il convient d'en fixer le tarif. Il sera disponible en mairie et auprès de la bibliothèque de COURZIEU. Le prix proposé est de 30 €, soit à prix coûtant.

Le Conseil Municipal approuve, après en avoir délibéré à l'unanimité.

RAPPORT DES COMMISSIONS COMMUNALES

COMMISSION RESSOURCES

HUMAINES

→ RÉUNION SUITE À L'ANALYSE DES RPS (RISQUE PSYCHO SOCIAUX) : la restitution a eu lieu le 6 mars au Maire, aux élus référents et à la DGS.

Des plans d'action seront mis en place pour améliorer la communication et l'organisation dans les services.

COMMISSION FINANCES

→ L'élaboration du budget est en cours et sera proposé au vote en conseil le **03 avril prochain**.

COMMISSION FLEURISSEMENT,

EMBELLISSEMENT, ENVIRONNEMENT

- Le flash info fleurissement est en cours de rédaction et sera distribué avec le présent compte-rendu
- Une plantation de bulbes vivaces à floraison estivale adaptés à une bonne naturalisation sera réalisée ce printemps.
- Le paillage des massifs avec les copeaux de bois est en cours, cela limitera la pousse des mauvaises herbes et limitera l'évaporation de l'eau.
- Les dernières jardinières à réserve d'eau ont été commandées et livrées. Cela clôturera ce renouvellement engagé il y a de nombreuses années pour remplacer les anciennes balconnières contenant de l'amiante, lourdes et sans réserve d'eau.
- ABC :
 - Alice VARAULT sera en stage 3 mois cet été pour réaliser l'étude de la réhabilitation et l'amélioration du sentier des petits loups
 - L'atlas de la biodiversité communal est en vente en mairie et à la bibliothèque au prix de 30 €
- Opération MAYA : gros succès de cette campagne de piégeage massif du frelon asiatique, une trentaine de pièges ont dû être recommandés en sus des 100 déjà alloués. Ils seront distribués le samedi 09 mars 2024.
- Conférence de printemps vendredi **22 mars à 19h en mairie**, voir flyer en fin de compte rendu.

COMMISSION SCOLAIRE

- L'effectif pour la prochaine rentrée est estimé à 80 élèves. Pour toute nouvelle inscription, s'adresser dès à présent à Mme Sandra Leclerc au 04.74.70.84.84.
Plusieurs activités sont prévues pour cette fin d'année scolaire : pour les CM1/CM2, lutte avec une classe de Haute Rivoire dans le cadre de l'USEP, festi-foot le 02 mai au collège de Sainte Foy l'Argentière, intervention avec la CCPA, par la FNE qui portera sur le tri et le recyclage des déchets dans le cadre de l'éducation au développement durable, enfin, une classe découverte pour les CM1 CM2.à Saint Paul en

Chablais est à l'étude.

Prochainement les élèves de GS/CP « passeront » leur permis piéton avec la gendarmerie, intervention déjà réalisée auprès des CE1 CE2 alors que les CM1 CM2 avaient une information sur les dangers d'internet. Les GS/CP et CE1/CE2 se rendront à Saint Etienne le 13 juin, visiter le planétarium et faire une course d'orientation. Les PS et MS se rendront à la Ferme des Gones à Fleurieux sur l'Arbresle le 28 mai. Les projets interclasses se poursuivent avec les « rendez-vous chantés », la « Grande Lessive » le 21 mars, la fête du court métrage le 22 mars, les Olympiades, les rendez-vous littéraires...

COMMISSION BIBLIOTHEQUE

- La venue du cultur'en bus a été appréciée par les élèves, le thème étant d'actualité : les jeux olympiques.

COMMISSION PATRIMOINE

ET TOURISME

- Projet d'une journée VTT avec Pollionnay : date prévue le **13 octobre**
- Parcours des gnoolus : on déplore un acte de vandalisme sur la cache qui sera remplacée prochainement.
- Lancement d'un projet de chantier participatif pour construire ensemble un four à pain-pizza-barbecue agrémenté d'une zone détente avec tables de pique-nique au niveau de la prairie mellifère. Nous recherchons un groupe de personnes intéressées pour participer à ce chantier, pas de compétences particulières nécessaires. Se faire connaître en mairie. 4 ou 5 personnes sont déjà inscrites mais il serait intéressant d'être entre 5 et 10 pour ce chantier sympathique.
- Grande fête du trail et du running sur le Courz'y Trail Park le **dimanche 17 mars 2024** à partir de 9h au profit de la fédération française de cardiologie. Deux courses du cœur rythmeront la journée, food truck, stands et conférences-table ronde animeront le temps de midi. C'est ouvert à tous, coureurs ou non coureurs, venez nombreux !

COMMISSION JEUNESSE

- Conseil Municipal des Enfants : les élections auront lieu le **vendredi 22 mars 2024** de 8h à 9h dans la salle des mariages.

COMMISSION COMMUNICATION

- Un projet complet de promotion touristique communale a été présenté ce jour en mairie: site internet touristique, référencement sur le Web, réductions des impressions papier etc. Une réflexion est menée pour améliorer la réalisation du bulletin municipal. Une nouvelle procédure de collecte et vérification des articles des associations sera à mettre en place : BAT (bon à tirer), photos etc...

COMMISSION TRANSPORT

- Rappel du service de La Baladeuse :
 - Ramassage scolaire communal
 - Transport à la demande sur la commune pour tous.
 - Navettes vers les marchés alentours
 - Livraison de courses du comptoirTéléphone et réservation : 07.79.82.71.15
- Rappel du service Vel'par : des vélos tout neufs sont à votre disposition. N'hésitez pas à les utiliser sans modération.

COMMISSION BATIMENT

- Des devis ont été demandés pour la réfection de la peinture des plafonds et des murs abimés de l'église ainsi que pour le nettoyage des châteaux à l'église et à la mairie. Des devis sont également en cours pour la réhabilitation de la maison Delorme.

COMMISSION VOIRIE

- Travaux en cours : entretien des massifs, bouchage des nids de poule, nettoyage des tranchées, nettoyage du mur de la place des platanes, passage de la balayeuse etc... Le département va réhabiliter courant juin/juillet la route de la Matteliche. La commune projette, en fonction du budget,

de restaurer des voiries notamment au Barange ainsi qu'une portion du chemin de la Moltone. Divers devis vont être demandés pour l'achat d'un aspirateur à feuilles et d'un souffleur électrique.

Nous déplorons un nombre important de déjections canines dans le bourg malgré les nombreux équipements mis en place (canisites, sacs, poubelles). Nous demandons plus de civisme aux propriétaires de chiens, par respect pour les espaces verts et pour ceux qui s'en occupent.

VIE LOCALE

- Suite au recensement de la population qui vient de se terminer en ce début d'année 2024, nous sommes 1 190 Courzerois. Nous recevrons les chiffres officiels ultérieurement. Nous remercions les 3 agents recenseurs pour leur perspicacité.
- Commémoration du 19 mars : Cérémonie au monument aux morts le **dimanche 24 mars** à 10h30 suivi d'un vin d'honneur à la Salle Louis Besson.

DELEGATIONS EXTERIEURES

- SIDESOL : Plusieurs fuites d'eau suite à une rupture du réducteur de pression Place des Tilleuls ont été à déplorer dans le quartier des Hôtelleries. Nous rappelons à chacun que la pose d'un réducteur de pression est obligatoire à l'entrée de chaque installation pour être assuré, pensez-y !
- CCPA : Vous trouverez en fin de compte-rendu les infos du mois. Ce mois-ci, une information sur le CAUE et une information sur la mise en place de nouveaux ateliers numériques. Prenez-en connaissance.

Fin de séance à 22h45

Prochain conseil Municipal :
le mercredi 3 avril 2024 à 20h

Le Maire
Jean-Bernard CHERBLANC

Secrétaire de séance